****

**Sport et Solidarité**

**Fondation pour les handicapés**

 **Rapport d’activité 2021**

**Le Conseil de fondation**

Une nouvelle année est faite de circonstances « allégées » par rapport à 2020 dès lors que le Conseil **n’**a pu se réunir en présentiel qu**’**à deux reprises hormis les séances par échanges de courriels. Il a néanmoins été sollicité à 10 reprises, notamment dans le courant du second semestre 2021, de telle sorte que l’examen de certains dossiers sera reporté début 2022.

**« Tokyo » 2021. Ou « des Hauts et des bas »**

Ces Paralympiques se sont inscrits dans des contextes particuliers pour les athlètes soutenus par notre Fondation dès lors que sur les quatre ayant à cœur d’y participer seule Cynthia Mathez a pu réaliser son rêve à l’occasion de son premier engagement à des joutes olympiques. Cynthia Mathez n’a pas passé loin de ramener une médaille de ses premiers jeux internationaux. La joueuse de para-badminton de Tramelan a pris la 4e place du double dames  à Tokyo. Elle et sa coéquipière Karin Suter-Erath se sont inclinées en petite finale contre la paire thaïlandaise composée de Sujirat Pookkham et Annouy Wetwithan en deux sets (21-11, 21-12). Les Suissesses ont ainsi rempli leur objectif en allant aussi loin dans la compétition.

Il en fût différemment pour Silke Pan, Céline Van Till et Valentin Kneuss.

Pour Silke Pan, au vu des résultats obtenus sur les courses de cette saison, elle était assez optimiste pour sa sélection olympique. Mais elle s’est fait rattraper par des règlements administratifs. Son changement de nationalité ne l’a pas autorisé à participer aux grandes compétitions comme les championnats du monde en 2019 ce qui ne lui a pas permis de faire autant de points que ses concurrentes. Visiblement ces points qui lui ont manqué l’ont conduite à renoncer aux JO.

Pour Celine Van Till, le bilan de l’année 2021 restera spécial. Des bas et des victoires. Elle tombe, elle se relève. Parfois différemment. En mars, une mauvaise chute l’a contrainte à s’arrêter, à changer, à mettre fin à sa carrière pour des raisons de santé, entraînant son renoncement aux Jeux paralympiques de Tokyo.

Valentin Kneuss a couru après les minimas pour participer aux Jeux Paralympiques. Au mois de mai dernier, il a fait un bon tournoi de qualification pour les jeux, puisqu’il a battu respectivement le n°10 et le 21ème mondial. Il s’est par contre incliné contre un Russe en quart de finale. Ses espoirs de jeux à Tokyo étaient donc terminés puisqu'il fallait gagner le seul tournoi de l'année.

Ces diverses péripéties n’ont en revanche pas affecté notre soutien à tous ces athlètes pour leur préparation en vue des Jeux de Tokyo.

**Octroi d’aides**

En raison des demandes dont l’examen est différé (voir ci-dessus sous Conseil), les aides consenties se sont limitées à CHF 7100.00.

**Perspectives 2022**

Issu d’une réflexion de Cynthia Mathez, après Tokyo, analysant sereinement la différence entre sportives et sportifs en situation de handicap et les valides, le Conseil a inscrit une réflexion touchant l’égalité entre le sport d’élite et le sport handicap.

Le président Le secrétaire

Jean-Daniel Henchoz Pierre Delgrande

Lausanne, le 01 janvier 2022